

Assemblée régionale annuelle des membres de Québec-Ouest

PRENEZ AVIS que l'assemblée générale annuelle des membres de Québec-Ouest pour l'année 2024-2025 aura lieu le jeudi 24 avril 2025 à 10 h 30 à l'hôtel Québec Inn, 7175 boul. Wilfrid-Hamel, Québec.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée
2. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée
3. Vérification du quorum
4. Approbation de l'ordre du jour
5. Approbation du procès-verbal de l'ARA 2024
6. Rapport de la présidence régionale
7. États des résultats et prévisions budgétaires 2025-2026
8. Bilan au 31 mars 2025
9. Élections régionales
10. Période de questions
11. Bénévole de l'année
12. Présentation du président provincial de l'AQRP (Paul-René Roy)
13. Levée de l'assemblée

Préparé par Marie-Andrée Chabot, présidente du groupe régional

1. Ouverture de l'assemblée

Le 1^{er} vice-président du conseil régional de Québec-Ouest, M. Christian Savard, ouvre l'assemblée régionale annuelle et souhaite la bienvenue aux membres. Il souligne la présence du président provincial de l'AQRP, M. Paul-René Roy, ainsi que celle du trésorier provincial, M. Laurent Lamoureux.

2. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée

M^{me} Marie-Andrée Chabot propose M. Christian Savard comme président d'assemblée et M^{me} France Kirouac comme secrétaire. Tous deux acceptent leurs nominations.

3. Vérification du quorum

Le président d'assemblée annonce que les membres présents constituent le quorum. Il cède la parole à M. Jean-Marc Dion, président régional d'élections, qui informe l'assemblée qu'aucune offre de service n'a été présentée durant la période des mises en candidature et que, par conséquent, les mises en candidature pour les postes à pourvoir au conseil régional sont closes. Une résolution en ce sens est proposée par M. Robert Robitaille, résolution appuyée par M. Jacques Vézina.

4. Approbation de l'ordre du jour

Le président d'assemblée fait la lecture de l'ordre du jour. Sur une proposition de M. Claude Vaudreuil, appuyée par M. Yoland Gagné, l'ordre du jour est adopté tel quel.

5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée du 17 avril 2024

Le président est dispensé par l'assemblée de faire la lecture du procès-verbal. Sur proposition de M. Lawrence Champagne, appuyé par M^{me} Carole Dallaire, le procès-verbal est adopté sans modification.

6. Dépôt et présentation du rapport de la présidence

À l'aide d'une présentation PowerPoint, la présidente présente son rapport annuel et décrit la mission de l'AQRP, sa vision et ses valeurs. Puis, elle annonce la fin de son mandat comme présidente régionale après l'AGA de juin. Les règles de participation au comité exécutif régional de l'AQRP stipulent en effet qu'un administrateur ne peut siéger plus de dix ans au comité exécutif régional. Elle présente les membres du conseil régional, dont ceux du comité exécutif régional.

Dans son rapport annuel, la présidente résume les principaux éléments pour l'année 2024-2025, soit les activités régionales en chiffres, l'évolution du membership et la cible au recrutement. Le Bilan des activités régionales 2024-

2025 est disponible sur le site Web régional. Elle mentionne que 57 personnes sont présentes à l'ARA cette année, une participation identique à celle de l'année dernière.

Le président d'assemblée tient à souligner tout le travail accompli par la présidente et son engagement indéfectible à faire rayonner notre région. Le président cède la parole à M. Jean-Marc Dion qui livre un témoignage de gratitude et de reconnaissance à M^{me} Chabot. Cette dernière quitte son poste de présidente mais non sa participation comme membre du conseil régional de Québec-Ouest. Des applaudissements chaleureux saluent les propos de M. Dion.

7. États des résultats et prévisions budgétaires 2025-2026

M. Yvan Gagnon, trésorier régional, présente les états financiers pour l'année. Ces documents sont inclus dans le rapport annuel de la présidence et aussi disponibles sur le site Web régional.

8. Bilan au 31 mars 2025

M. Yvan Gagnon présente le bilan au 31 mars 2025 qui est lui aussi inclus dans le rapport de la présidente et disponible sur le site Web de l'AQRP.

9. Élections des membres du conseil régional

Le président régional d'élections mentionne que sept membres du conseil régional ne sont pas en élection, car ils poursuivent leurs mandats de deux ans. Il s'agit de M^{me} Marie-Claude Baribault, M^{me} France Kirouac et M^{me} Danièle Marcoux, de M. Léo Amyot, M. Lawrence Champagne, M. Yvan Gagnon et M. Raymond Leblanc (absent).

Les membres en réélection sont M. Paul-Émile Bourdeau, M. Stephen Burke (cooptation à compter du 27 novembre), M^{me} Marie-Andrée Chabot, M. Yoland Gagné, M. Christian Savard et M^{me} Roxanne Wilkin (cooptation à compter du 27 novembre 2024). Le président demande à M^{me} Wilkin et à M. Burke de se présenter brièvement.

Il sollicite une proposition pour chacune de ces personnes.

- M^{me} Roxanne Wilkin est proposée par M. Jacques Vézina, appuyé par M^{me} Danièle Marcoux. M^{me} Wilkin accepte.
- M. Christian Savard est proposé par M. Yoland Gagné, appuyé par M. Claude Vaudreuil. M. Savard accepte.
- M. Yoland Gagné est proposé par M. Robert Robitaille, appuyé par M^{me} Danièle Marcoux. M. Gagné accepte.
- M^{me} Marie-Andrée Chabot est proposée par M. Lawrence Champagne, proposition appuyée par M^{me} Marie-Claude Baribault. M^{me} Chabot accepte.

- M. Stephen Burke est proposé par M. Lionel Roy, appuyé par M^{me} Rose Roy. M. Burke accepte.
- M. Paul-Émile Bourdeau est proposé par M. Léo Amyot, appuyé par M^{me} Marie-Claude Baribault. M. Bourdeau accepte.

Comme aucune autre personne ne s'est manifestée durant la période des mises en candidature et que toutes ces personnes acceptent de poursuivre comme membres au conseil régional, elles sont réélues sans opposition comme membres du conseil régional. Les membres présents applaudissent les six membres élus. M. Jean-Marc Dion précise que, tout juste après la tenue de cette assemblée, les membres du conseil régional se réuniront pour procéder à l'élection ou à la réélection des cinq membres qui siégeront au comité exécutif régional.

10. Période de questions

La présidente répond aux questions des membres de l'assemblée. Quelques propositions d'activités sont suggérées dont des déjeuners-rencontres avec thèmes de discussion, une activité de ski alpin, une conférence sur la santé auditive, l'utilisation d'un microphone, la tenue d'un sondage pour connaître les besoins et intérêts des membres, une conférence du président provincial M. Paul-René Roy. Des félicitations sont faites au conseil régional pour les activités de grande valeur à si bon prix.

11. Bénévole de l'année

Pour la première fois cette année, l'AQRP a décidé de souligner l'implication remarquable d'un bénévole pour chaque région. Pour la région de Québec-Ouest, la présidente dresse la liste des qualités utilisées pour nommer cette ou ce bénévole, notamment l'engagement, l'esprit d'équipe, le soutien aux membres. M. Jacques Vézina répond aux qualités retenues pour ses 21 ans comme membres et ses 18 années de bénévolat au conseil régional de Québec-Ouest. M. Paul-René Roy, accompagné de M^{me} Marie-Andrée Chabot, lui remettent un certificat-reconnaissance de la région de Québec-Ouest, accompagné d'une carte cadeau de 50 \$ chez IGA. M. Vézina remercie avec émotion M^{me} Chabot et souligne l'importance de l'implication des bénévoles.

12. Présentation du président provincial de l'AQRP (M. Paul-René Roy)

M. Roy félicite M. Vézina pour sa nomination. Il souligne le côté vital d'une association de reconnaître le travail des bénévoles dans un contexte de changement de valeurs des nouvelles personnes retraitées de notre société par rapport au bénévolat.

M. Roy décrit le fonctionnement et le rôle de l'AQRP dans la protection de ses membres retraités et, par extension, à l'ensemble des personnes retraitées du Québec. Notre association est reconnue par le gouvernement et les médias. Les appels pour donner une opinion se font sans aucune sollicitation, et chaque fois M. Roy propose des pistes de solutions pour chaque situation discutée. L'AQRP travaille en partenariat avec d'autres organismes qui ont à cœur la protection de l'ensemble des personnes aînées du Québec. Finalement, il mentionne le travail soutenu du bureau provincial dans le soutien aux membres et présente le service mieux-être offert soit par soutien téléphonique ou par rencontre de petit groupe sur un thème donné.

M. Roy précise qu'il est toujours disponible pour une conférence aux membres et remercie grandement M^{me} Chabot pour toutes ses années d'implications tant régionales que provinciales.

13. Levée de l'assemblée régionale annuelle

L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition de M^{me} Micheline Bertrand, appuyée par M. Robert Robitaille, la séance est levée.

France Kirouac, secrétaire
Jean-Marc Dion en soutien technique